

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE III

DIPLOME DE DOCTEUR

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1 ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 30 mars 1992 modifié relatif aux études de troisième cycle ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé(e) a soutenu, le 14 décembre 2001, une thèse portant sur le sujet suivant : "Etapas de politique commerciale : application au cas de l'autorité palestinienne", devant un jury présidé par M. René TEBOUL et composé de M. Le Professeur R. BAR-EL, M. le Professeur G. BENHAYOUN, M. le Professeur A. MAROUANI, Mme le Maître de Conférences E. MOUSTIER ;

Vu la décision dudit jury prononçant l'admission de l'intéressé(e) avec la mention Très Honorable avec Félicitations du jury

Le DIPLOME DE DOCTEUR EN SCIENCES ECONOMIQUES

est conféré à Madame Judith KOHN, née(e) le 6 mars 1972 à Aix-en-Provence (13) pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 janvier 2003

Le titulaire

Le Président,

N° AIMAITI 3863042

2003E2

J. BOURDON



Recteur d'Académie,
Président de l'Académie de la Recherche des Universités

Jean-Michel LACROIX